

Enseignants du département d'histoire, nous nous sommes réunis le 29 mars pour préciser notre position concernant la mobilisation et ses conséquences sur l'enseignement, pour répondre aux inquiétudes concernant les formations dont nous avons la responsabilité. Après avoir entendu les représentants des étudiants d'histoire Manon Lorre et Emeric Gabot, nous avons pris les décisions suivantes à l'unanimité :

1. Pendant la durée de la mobilisation à Paris 8, les enseignants s'engagent à ne pas tenir d'activité de contrôle pendant les cours qui ont lieu en même temps que les assemblées générales des étudiants du département et de l'UFR 4 Textes et sociétés. En retour, nous souhaitons que ces assemblées se tiennent à des jours et des heures différentes, de façon à ne pas affecter toujours les mêmes cours. Dans cette logique, nous ne suspendrons pas les contrôles pour les cours du jeudi, déjà lourdement handicapés par la mobilisation.

2. Pour la suite, les enseignants réaffirment les dispositions déjà exprimées dans le communiqué du lundi 28 mars. La meilleure solution reste celle du **contrôle continu aménagé** : autant que possible, les enseignants feront en sorte que le contrôle continu puisse être maintenu pour les étudiants ayant passé un nombre suffisant de contrôles.

3. Dans le cadre de ce contrôle continu aménagé, les ajustements des séances, des exercices, des contrôles et de toutes les activités liées dépendent de chaque enseignant et de chaque cours. En effet, il n'est pas possible de trouver une autre formule qui permette de maintenir la qualité de la formation : la situation de chaque cours est spécifique, du fait des activités pédagogiques particulières (visites, oraux, intervenants externes, etc.), des différentes plages horaires, de la taille des groupes, des notes accumulées avant les blocages et des difficultés causées par la mobilisation jusqu'à présent. Les enseignants s'engagent à établir dès maintenant et clairement les modalités de ce contrôle continu aménagé pour chaque cours, et d'informer les étudiants de tout changement rendu nécessaire par l'évolution de la situation.

4. Par ailleurs, nous confirmons qu'un passage en contrôle terminal pour les étudiants qui n'ont pas d'autre solution est toujours possible. Le sujet du contrôle terminal pourra être différent de celui du contrôle continu. La date des examens de mai est dans tous les cas encore trop lointaine pour prendre une décision sur la matière à réviser. Un nouveau collectif des enseignants statuera sur ces questions début mai. Chaque enseignant informera ses étudiants des modalités d'aménagement.

5. Pour faciliter la sauvegarde du semestre, qui est de l'intérêt des étudiants, la semaine de pause pédagogique de l'UFR (18-24 avril) pourra servir à rattraper des heures perdues dans certains cours. D'autres rattrapages de séances auront lieu la quatorzième semaine (17-22 mai) comme à l'accoutumée et possiblement pour les premiers jours de la quinzième semaine (23-24 mai).

6. Dans tous les cas, pour ne pas pénaliser les étudiants en créant une injustice, et pour ne pas dévaloriser les diplômes, il n'y aura pas de la validation automatique sans contrôle. Il n'en est question dans aucun département.

7. Pour régler au cas par cas les situations de blocage pouvant survenir, les enseignants proposent de nommer un médiateur chargé de recenser les points précis faisant difficulté et de favoriser la discussion entre enseignants et étudiants. Cette tâche sera assurée par Joël Chandelier pour la durée de la mobilisation. Une adresse mail a été créée, où il sera joignable par tous : [problemes.histoireparis8@gmail.com](mailto:problemes.histoireparis8@gmail.com). Les responsables de licence restent également à l'entière disposition des étudiants.

Les enseignants considèrent que le temps de la mobilisation reste un temps de formation. Nous nous engageons à maintenir les standards qui font la réputation de vos diplômes à venir, sans empêcher les étudiants de participer au mouvement.